



**Representation to the
United Nations in
Geneva**

Ch de Balxert, 9,
CH-1219 Châtelaine
Geneva, Switzerland

Head Quarters in Oakland (San Francisco), USA
www.earthjustice.org

Genève, le 3 juin 2020

Mme Fiona Marshall
Secretary to the Compliance Committee
Aarhus Convention Secretariat
United Nations Economic Commission for Europe
Palais des Nations, 8-14 avenue de la Paix
CH - 1211 Geneva 10, Switzerland

RE : ACCC – A2 – Kazakhstan

Mme la Secrétaire du Comité de la Convention d'Aarhus,

Nous vous remercions de la consultation que le Comité de la Convention d'Aarhus a ouverte au sujet de la requête que le gouvernement du Kazakhstan lui a adressé. Nous en profitons pour remercier celui-ci d'avoir soulevé cette question particulièrement actuelle. Elle fait écho aux préoccupations de nombreux gouvernements en ce moment et l'avis du Comité sera certainement lu avec une grande attention par toutes les Parties à la Convention.

La question porte sur la procédure à suivre dans le cas d'une pandémie comme celle que nous vivons actuellement afin de respecter les obligations contenues dans la Convention en matière de participation du public à la décision en matière d'environnement, ce qui inclus, bien évidemment les accès à l'information qui y sont nécessaires. Plus précisément, des auditions par vidéo remplissent-elles les conditions exigées pour une authentique participation du public ? Cette question pourrait sembler purement procédurale, cependant, elle peut toucher à la substance même et à la raison d'être des dispositions concernées de la Convention.

En vue de l'élaboration de son avis, nous aimerions nous assurer qu'il ait été porté à l'attention du Comité des éléments déjà formulés à ce sujet et qui pourraient nourrir et informer sa réflexion. Nous prions par avance le Comité d'accepter nos excuses si certaines de ces informations répètent ce qu'il connaîtrait déjà par ailleurs.

Vous trouverez en annexe de cette lettre la liste de ces éléments sur lesquels nous désirons porter votre attention, ainsi que les documents dont ils proviennent.

Nous souhaitons au Comité de la Convention d'Aarhus une fructueuse réflexion et nous nous réjouissons de prendre connaissance de ses résultats. Nous restons à l'entière disposition du Comité si nous pouvons lui être utile.

Nous vous prions de croire, Madame la Secrétaire du Comité de la Convention d'Aarhus, à l'expression de notre sincère et haute considération.

Yves Lador
Représentant de Earthjustice auprès
de l'ONU à Genève